

monsieur l'Orateur, c'est là un procédé que je ne recommande pas aux députés. Ils feraient beaucoup mieux de prononcer leurs discours spontanément, même si leur style devait être un peu moins châtié.

Je l'ai déjà dit, si les députés ont mérité l'appui de leurs commettants, ce n'est pas grâce à des discours rédigés à l'avance, mais parce qu'ils sont montés sur les tribunes avec d'autres candidats pour dévoiler leur cœur et leurs pensées. Renonçons donc à toutes ces verbeuses adresses textuelles et qu'on s'abstienne de lire un discours qu'on aura placé sur une pile de hansards entassés sur son bureau. Quand cela arrive, nous ne savons pas si nous entendons les mots du député ou ceux d'un autre.

[Français]

Il convient, d'autre part, de féliciter l'honorable député de Lapointe (M. Marceau), qui nous a servi un discours de son cru et qui n'a rien de commun, Dieu merci, avec son prédécesseur. Nous sommes heureux de voir ce nouveau député représenter la circonscription de Lapointe. Je félicite les deux motionnaires de la façon dont ils se sont tirés d'affaire en prononçant les discours traditionnels.

[Traduction]

J'aimerais pouvoir en dire autant du discours du ministre des Finances (M. Benson] parce qu'encore une fois, en tant que député d'expérience, je m'oppose à ce que les ministres nous arrivent ici avec des discours rédigés d'avance dont ils ne s'éloignent pas. La chose est admissible à la Chambre seulement lorsqu'il s'agit de lire des statistiques, ou une citation, ou encore lorsqu'on expose un argument très serré et qu'il faut se reporter à un texte. Mais je ne puis dire que le discours du ministre constitue un argument très serré. Il comporte peu de statistiques. A mon avis, les ministres devraient pouvoir prononcer de bons discours sans se fier sur leur chef de cabinet ou encore sur les discours préparés par leur personnel.

Le premier ministre (M. Trudeau) n'a en rien répondu au chef de l'opposition (M. Stanfield). Le premier ministre aussi a lu un texte dans lequel il traite philosophiquement de certaines questions, mais à vrai dire il n'a pas engagé de débat. D'autre part, à mon avis, le ministre des Finances a amorcé un débat sur la question de l'inflation, débat que j'espère reprendre. L'inflation sévit au Canada et c'est un sujet des plus importants. Le ministre des Finances a consacré son discours tout entier à justifier la politique et l'attitude du gouvernement à l'égard de l'inflation. Je ne critiquerai

pas tout son discours car, Dieu merci, le gouvernement se préoccupe enfin de l'inflation. Après avoir entendu le ministre des Finances, le premier ministre et le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford), je me suis rappelé ce qu'on dit d'un nouveau converti, c'est-à-dire qu'il en a plus à dire et qu'il est plus ardent à l'appui de sa nouvelle philosophie que les adeptes de longue date.

Pendant le congé d'été, le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait enquête sur les taux d'intérêt élevés. Ce comité s'est réuni jusqu'à l'ouverture de la présente session, et j'espère qu'il reprendra son travail bientôt. D'autre part, je suis sûr qu'il ne réussira pas à proposer de solution positive, de panacée, mais il reconnaîtra sûrement le bien-fondé de la proposition de mon chef, et jusqu'à un certain point du ministre des Finances et d'autres députés, savoir que le problème de l'inflation sera mieux résolu, plus facilement et équitablement, s'il l'est volontairement.

● (3.10 p.m.)

Je crois que le premier ministre (M. Trudeau) avait raison hier quand il disait que le gouvernement espérait que l'inflation pouvait être subjuguée par des restrictions volontaires. Je souhaite beaucoup de succès au gouvernement dans cette lutte. Tout en étant convaincu qu'il s'y prend mal, je crois, cependant, que chaque Canadien doit appuyer le gouvernement pour arriver à ce but ultime, enrayer l'inflation, que ce soit les humbles pensionnés ou les puissants de ce pays. L'inflation est une maladie insidieuse et nous devons tous la combattre. Chacun de nous doit s'en préoccuper et ne pas laisser la tâche à son voisin. Le ministre des Finances (M. Benson) a la petitesse de dire que les incitations à dépenser plus d'argent viennent toutes de l'opposition. Peut-être devrait-il accorder son violon, comme on dit.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Lambert:** Nous pouvons montrer que ces incitations émanent aussi du côté du gouvernement, incitations sans doute légitimes. Nous nous préoccupons des pauvres sans travail, des pauvres qui travaillent, et nous voulons que l'on fasse quelque chose en matière de bien-être social. Est-ce à dire que le gouvernement doit se lancer dans quelque plan grandiose de dépenses? Pas du tout. Tout le programme de bien-être social doit être reconsidéré et j'y reviendrai dans mon discours.

Le premier ministre déclare que l'ordre des priorités sera rigoureusement examiné. Mon-